

# ASSEMBLÉE NATIONALE

17 juin 2020

---

PLFR POUR 2020 - (N° 3074)

Retiré

## AMENDEMENT

N ° CF299

présenté par

M. Pancher, M. Castellani, Mme Pinel, M. Pupponi et M. Philippe Vigier

-----

### ARTICLE 18

#### **Mission « Plan d'urgence face à la crise sanitaire »**

À l'alinéa 4, après les mots :

« transport aérien »,

insérer les mots :

« , de l'agritourisme ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

La crise sanitaire que nous connaissons est lourde de conséquence pour de nombreux secteurs. Le tourisme est touché de plein fouet et l'agritourisme ne fait pas exception. Cet amendement vise donc à faire bénéficier d'exonération de cotisations et contributions sociales le secteur de l'agritourisme qui contribue fortement à l'emploi et au maintien de l'activité dans nos territoires. L'aide à ce secteur est donc primordial.